



DIDRY CONSEIL IMMOBILIER

# HONORAIRES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

## Locaux à usage d'habitation, d'entreprise et terrains :

Montant de la Transaction TTC	Commission TTC
Jusqu'à 250 000 €	7 %
De 250 001 à 500 000 €	6 %
De 500 001 à 1 000 000 €	5 %
A partir de 1 000 000 €	4.5 %

## Locaux commerciaux et bureaux :

Location simple, Location avec droit d'entrée, Bail commercial, bail professionnel et bail dérogatoire :

- 15% HT du loyer annuel HT à la charge du Bailleur soit 18% TTC du loyer annuel HT
- 15% HT du loyer annuel HT à la charge du Preneur soit 18% TTC du loyer annuel HT

Montant minimum d'honoraires de commercialisation : 1000 € HT par transaction

## Cession du droit au Bail ou droit d'Entrée :

7% HT du prix de la cession avec un montant minimum d'honoraires de 5000 € HT soit 6000 € TTC (Hors frais administratifs, greffe, taxes et débours restant à la charge du preneur)

## Cession de fonds de commerce :

8% HT du prix de vente TTC du Fonds de Commerce, soit 9.6% TTC

Montant minimum d'honoraires de 6000 € HT soit 7200 € TTC

## Avis de Valeur :

1 bien	= 300 € TTC
2 à 3 biens	= 200 € TTC / bien
Plus de 3 biens	= 150 € TTC / bien

Tarif applicable à compter du 01 juin 2024